

Le mercredi six mai deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les délégués des Communautés de Communes adhérant au S.I.R.T.O.M. se sont réunis en Comité Syndical à la salle polyvalente de Manou, sous la Présidence de Monsieur Bertrand de LACHEISSERIE assisté de Messieurs MOREAU, HAY et MARTIN, vice-président

Date de la convocation : 30/04/2026

Secrétaire de Séance : Madame LE NOC Maryse

Membres en exercice : 44

Membres ayant pris part au vote : 38

Etaient présents (voix délibérative) :

Mesdames et Messieurs FERNANDEZ José, GUILLEMET Philippe, GALLET Aline, VIALLE Julie, GARRIGA Bruno, MAIGNE Thierry, BESANCENEZ Sandra, AVELINE Emmanuel, MARTIN Fabien, LE NAOUR Frédéric, CHAREAU Julien, RICHARD Nadine, CHAUVIN Lydie, VERDIN Valérie, HAY Jean Claude, POINTEAU Sébastien, BUFFETRILLE Guy, SERRE Frédéric, PANIER Olivier, MENAGER Pascal, POURTOUT Kevin, De LACHEISSERIE Bertrand, DONCK Olivier, SECRETAIN Catherine, LE NOC Maryse, HUBERT Grégoire, ZAMPAGLIONE François, MOREAU Lucienne, REVERSE Gildas, ANDRE Albert, FUKS Marie, BERTRAND Sylvie, PARIS Jean-Pierre, SUBLEMONTIER Denis, LAGOUTE Didier, DUCROCQ Hervé, PEAN Thierry, MOREAU Aurélien.

Etaient absents excusés :

Mesdames et Messieurs JULIEN Jean-Luc, MEUNIER Jerome.

Etaient absents :

Mesdames et Messieurs DERRIEN Mathieu, PETREMENT Patrick, BOURNISSEN Anthony, PLESSIS Fabien.

Etaient présents (sans voix délibérative) :

Mesdames et Messieurs CHABOCHE Cyrille, CLEMENT Pierre, SUBLEMONTIER Stéphanie, GUILLARD Virginie, VIGNERON Jacky, COUGNAUD Sandrine, LEMOULT Jonathan, BARBE Claudine.

Désignation des représentants du SIRTOM au Pole territorial du Perche – comité de programmation du programme LEADER

Le Président expose que le Pôle Territorial du Perche a été retenu au titre du programme européen LEADER 2023-2027, visant le développement rural et, plus spécifiquement dans le Perche, le développement de projets sur la thématique du bien vivre dans un territoire éco-responsable.

Dans ce cadre, le Pôle Territorial organise des comités pour :

- statuer sur les orientations concernant l'animation du programme,
- vérifier l'adéquation des projets au territoire et au programme LEADER,
- programmer les subventions sur les projets retenus.

Suite à la proposition du Pôle Territorial du Perche d'intégrer le SIRTOM à ces comités, il est nécessaire de désigner les membres qui représenteront le SIRTOM au sein du comité de programmation du programme LEADER piloté par le pôle territorial du Perche comprenant 1 titulaire et 1 suppléant

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité décide de nommer comme représentants du SIRTOM au sein du comité de programmation du programme LEADER piloté par le Pôle Territorial du Perche :

- Titulaire : M. Bertrand de LACHEISSERIE
- Suppléant : M. Aurélien MOREAU

PRÉFECTURE
DE L'EURE-ET-LOIR

11 MAI 2026

BUREAU COURVILLER
MAY 2026

Pour extrait certifié conforme
Le Président,
Monsieur Bertrand de LACHEISSERIE

Rendu exécutoire par le Président, Compte tenu de la réception en
préfecture Le 11/05/2026
Et de la publication Du 11/05/2026
Le Président,
Bertrand de LACHEISSERIE